

AIDE AUX FAMILLES ENDEUILLEES

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez l'aide aux familles endeuillées.

Vous trouverez les conditions d'octroi dans le règlement intérieur action sociale (RIAS) disponible sur le Caf.fr et un extrait de ce règlement au dos de cet imprimé.

Pour nous permettre d'étudier votre demande, veuillez compléter cet imprimé et nous le retourner, daté, signé et accompagné du justificatif des frais concernés (devis ou facture acquittée des frais d'obsèques).

N° allocataire : QF CNAF :

Nom de l'allocataire : Prénom :

Situation de famille :

Adresse complète :

.....

.....

N° de téléphone : Adresse e-mail :

Nombre d'enfants : dont à charge au sens des prestations familiales.

Grossesse en cours

OUI

NON

DESTINATAIRE DE L'AIDE

L'allocataire Virement			
Un tiers Virement		Nom du tiers	

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande sont exacts, complets et sincères.

Fait à le...../...../20.....

Signature de l'allocataire



Siège social
56 bd Maréchal Leclerc
07207 AUBENAS Cedex

Siège administratif
27 av de l'Europe
B.P. 121
07101 ANNONAY Cedex

N° Tél unique
0810 25 07 80
0.06 cts/min
+ prix d'un appel



« Aide aux familles endeuillées » -- Extrait du RIAS 2020 p.12

Un soutien financier peut être accordé aux familles endeuillées (décès d'un enfant ou décès de conjoint) afin de faire face aux dépenses liées à cet événement, dans la limite des frais engagés, sur présentation d'un devis ou d'une facture acquittée des frais d'obsèques.

Cette aide concerne les situations :

- *de décès d'un enfant bénéficiaire de prestations familiales à la Caf de l'Ardèche*
- *de décès d'un conjoint, concubin, pacsé connu sur le dossier allocataire de la Caf de l'Ardèche.*

Cette aide sera versée au tiers ou à l'allocataire sur production de la facture acquittée des frais d'obsèques.

Conditions :

- *QF inférieur ou égal à 750.*
- *Subvention du montant de la facture dans la limite de 2 000 €.*
- *La demande doit parvenir à la Caf avant la fin de la période de 6 mois qui suit le décès.*



Caf
de l'Ardèche

Siège social
56 bd Maréchal Leclerc
07207 AUBENAS Cedex

Siège administratif
27 av de l'Europe
B.P. 121
07101 ANNONAY Cedex

N° Tél unique
0810 25 07 80
0.06 cts/min
+ prix d'un appel



*1 exemplaire à numériser dans la corbeille AS/AFI

SP/Pf-8_2 Demande de prêt préventif 0_200€

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de la caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche